

**DÉCLARATION
LIMINAIRE**
www.fnnte.cgt.fr



Audition organisations représentatives par les membres de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées

Paris le 10 octobre 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Samedi dernier, le Hamas a déclenché une offensive d'une violence inédite, s'en prenant à de très nombreuses cibles civiles. La **CGT** condamne cette escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens et dessert la cause palestinienne.

La **CGT** adresse tout son soutien aux victimes israéliennes et palestiniennes et à leurs familles, ainsi qu'aux organisations syndicales palestiniennes et israéliennes avec qui elle travaille.

Ces évènements nous rappellent à nouveau que les guerres entraînent des atrocités et des victimes innocentes. Tout doit être mis en œuvre par la France pour travailler au règlement pacifique de tous les nombreux conflits qui agitent encore le monde aujourd'hui.

Jamais la guerre ne doit être une opportunité pour quiconque. Aussi, permettez-nous d'être scandalisés des propos de Monsieur LECORNU qui récemment lors d'une visite à Kiev a affirmé que ce conflit était une opportunité pour les entreprises françaises.

Est-ce le genre d'opportunité dont parle le ministre des Armées alors qu'une enquête journalistique fait état de vente de matériels de surveillance à des dictatures ? Si nous gardons bien évidemment la réserve qui s'impose pour l'instant, il nous semble important que pour le moins une réponse soit apportée rapidement par les plus hautes autorités de l'Etat sur ces faits.

Plusieurs fois notre organisation est intervenue, y compris dans cette instance pour demander qu'un véritable débat s'ouvre avec les élus de la République sur les conditions d'attributions des contrats d'armement. L'opacité qui entoure ces marchés contribue à beaucoup de dérives.

Vous nous recevez aujourd'hui pour aborder le premier budget des Armées de la nouvelle Loi de Programmation Militaire. Comme déjà dit ici, pour la **CGT**, il n'est pas acceptable que l'équilibre budgétaire de la LPM soit assuré par la vente d'armes à l'export. Ces mêmes armes qui immanquablement tueront un jour nos ressortissants à travers le monde. Et que dire d'un budget consacré au stock de munitions qui augmente de 45 % par rapport à la précédente LPM – qui était elle-même en augmentation – portant l'effort à 16 milliards sur la période ? Pour la **CGT**, les armes ne sont pas des marchandises. À ce titre, elles ne peuvent être une variable dimensionnant notre capacité à défendre nos citoyens.

Voir et présenter les choses autrement, c'est concevoir la LPM dans un esprit de « va-t'en guerre ».

S'agissant des mesures catégorielles en faveur des personnels civils, la politique salariale du Ministère fait état d'un contexte économique inflationniste avec un marché du travail dynamique et concurrentiel où le Minarm devient un terrain de prédation pour les employeurs privés comme public. La politique salariale vise donc à fidéliser des catégories expertes tout en soutenant l'attractivité des nouvelles compétences.

Force est de constater jusqu'à présent que le ministère ne se donne pas les moyens. L'attractivité et la fidélisation ne se gagneront pas avec des mesures à iso budget mais bel et bien par une réelle politique de revalorisation des salaires. La perte des bordereaux de salaire pour les ouvriers de l'Etat, et de trop nombreuses années d'austérité salariale pour l'ensemble des personnels ont conduit à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

L'augmentation du point d'indice de 1,5 % au 1er juillet et l'attribution de la prime inflation ne suffisent toujours pas. La décennie de gel des salaires et traitements nuisent à l'attractivité et sans rattrapage conséquent, notre ministère subira de nouvelles désillusions.

L'examen du projet de loi, notamment pour les personnels civils et militaires de notre ministère montre que la logique comptable reste la même, avec une précarisation de l'emploi accrue par le recrutement de contractuels, et une perte de compétences.

Un projet de loi de finance qui prévoit des dépenses catégorielles nouvelles le plus souvent sous forme indemnitaire, qui dans un contexte inflationniste fait figure de mesures d'appoint. La **CGT** ne revendique pas des primes, mais bel et bien des salaires décents. Des mesures qui rapportées aux 50 Milliards d'euros du budget de la Défense, démontre un manque de considérations pour les personnels civils.

La **CGT** le réaffirme, des solutions existent déjà, nous pensons notamment aux revalorisations salariales, l'augmentation des taux d'avancement pour tous, à la suppression des abattements de zone, et un alignement par le haut des indemnités de résidence. Des mesures sont également nécessaires pour l'amélioration des conditions et de l'organisation du travail, l'égalité salariale femmes hommes.

Depuis le 1er septembre la nouvelle réforme des retraites impose, aux salariés de travailler quelques mois voire quelques années de plus, pour satisfaire un gouvernement inflexible, sourd aux mobilisations historiques.

Le gouvernement fait le choix malgré une opinion publique opposée à cette réforme, d'un passage en force, d'un déni de démocratie en brandissant à plusieurs reprises le 49-3. La réforme est donc passée, le gouvernement vole ainsi les 2 plus belles années de retraite des salariés alors que le C O R, fustige la réforme avant même qu'elle s'applique en indiquant qu'elle ne règle en rien l'aspect financier et qu'une autre réforme sera nécessaire.

Nous avons raison, cette réforme n'était en rien financière mais répond simplement à une logique européenne.

Une fois de plus le gouvernement commence à faire entendre la petite musique du 49.3. Qu'ils s'agissent de textes budgétaires ou de textes plus généraux la **CGT** dénonce cet usage permanent du coup de force qui vise à bafouer la représentation parlementaire démocratiquement élue.

Merci de votre attention.

Délégation FNTE : Virginie PARENT – Lucien BECUE